

Préavis de grève

OÙ VA L'ADAPEI-AM ?

En application des articles L 2512-1 et suivants du Code du Travail, nous vous informons que nous déposons un préavis de grève le :

20 septembre 2021

A 9H30 dépôt de la pétition sur nos conditions de travail au siège social

Signée par 433 salariés représentant 55 % de l'effectif de l'ADAPEI-AM

Où vont nos conditions de travail ?

- Dégradation de nos plannings (rythme de travail)
- Dégradation de notre accompagnement (maltraitance institutionnelle)
- Pression sur les salariés : « Si un salarié cadre ou non, n'est pas satisfait de ce qu'on lui impose, il n'a qu'à démissionner » --> propos tenus par certains cadres de direction.
- Dégradation de nos conditions salariales sauf pour les cadres de direction (13 au total) qui trouvent facilement une enveloppe approchant les 100 000 euros annuels pour une retraite chapeau. Pas d'augmentation significative en revanche pour les salariés autre que l'aumône de la valeur du point (2 cts de temps à autres, une honte). **La CGT ADAPEI avait demandé une augmentation au travers d'un article 39 pour tous les salariés au 1^{er} janvier 2021.**
- Perte du pouvoir d'achat de plus de 20% depuis les années 2000.
- **Où en est le SEGUR du Médico-social ?**

Où vont nos compétences et notre éthique ?

- Des moyens sans cesse revus à la baisse (sous effectifs permanents)
- Baisse de la qualification des salariés
- Une déshumanisation dans la prise charge des personnes accompagnées (une gestion de nos usagers uniquement par le prisme économique)
- La réalité du terrain méconnue des cadres de direction
- Qui a-t-il vraiment derrière les projets d'établissement ?
- Quels moyens met l'ADAPEI-AM pour les honorer ?

Où veut aller l'ADAPEI-AM avec ce nouveau mode d'organisation et de management mis en place depuis quelques années ?

L'ADAPEI-AM envisage-t-elle de permettre aux salariés de souffler ?

RAS LE BOL

Nous sommes épuisés et insatisfaits de la qualité de nos conditions de travail. Nous voulons revenir aux valeurs de l'accompagnement spécialisé, à nos valeurs du social. Il est temps que notre employeur nous entende et nous reçoive. (le syndicat CGT n'a jamais rencontré officiellement notre employeur, représentant légal de l'association, le Président de l'ADAPEI-AM)

Le 20 septembre arrêtons-nous !!

Faisons entendre notre voix et nos exigences de qualité :

Pour nos conditions de travail !!

Pour une augmentation de salaire digne de ce nom !! Pour la prise en charge de nos personnes accompagnées sans maltraitance institutionnelle